*« Offre de service proposé par l’IFSI Lionnois dans le cadre du service sanitaire* »

La mise en place du service sanitaire des étudiants en santé (SSES) est issue de l’Arrêté du 12 juin 2018 relatif au service sanitaire pour les étudiants en santé

***Objectifs :***

Le service sanitaire vise à former les étudiants aux enjeux de la prévention primaire (définie par l’OMS), par la participation à la réalisation d’actions concrètes de prévention auprès de publics identifiés, à réduire les inégalités sociales et territoriales en matière de santé (stratégie nationale de santé) à favoriser l’interprofessionnalité et l’interdisciplinarité, à intégrer la prévention dans les pratiques des professionnels de santé.

Il doit permettre aux étudiants de formaliser une démarche projet concernant une action de prévention primaire portant sur la promotion de comportements favorables à la santé.

Pour améliorer la qualité des propositions d’actions de prévention, nous avons mis en commun les objectifs du SESS avec ceux de l’Unité d’Enseignement de santé publique dont bénéficient nos étudiants en début de 2ème année. Les étudiants ont pour objectifs au cours de cette UE :

* D’identifier les problèmes de santé prioritaires d’un groupe de personnes ou d’une population sur le plan national, régional, en lien avec les déterminants en santé.
* D’utiliser les méthodes et outils en santé publique.

Pour cette année scolaire, nous proposons aux étudiants de travailler les actions à mettre en œuvre pendant le SESS, lors des TD en santé publique qui se déroulent de septembre 2024 à janvier 2025. Ainsi, les TD réalisés permettront aux étudiants de préparer au mieux leur stage à réaliser dans votre établissement. Durant ce stage, les étudiants axeront prioritairement leurs apprentissages à travers des situations mobilisant la compétence 5 « Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs » et devront suivre les objectifs visés par le service sanitaire en accord avec le référent de terrain, à savoir :

* Initier les étudiants aux enjeux de la prévention primaire et de la promotion de la santé.
* Conduire des actions de prévention primaire et de promotion de la santé.
* Participer à la lutte contre les inégalités sociales et territoriales d’accès à la santé

***Organisation pratique : stage d’une durée de 3 semaines***

De façon schématique, il se compose de 4 phases :

* Phase 1 : Définition du thème de prévention par le référent du terrain de stage ou référent de proximité
* Phase 2 : Préparation de l’action de prévention (1ère semaine)
* Phase 3 : Réalisation de l’action (temps de présence plus importante des étudiants sur le terrain) (2ème semaine)
* Phase 4 : Evaluation de l’action. (3ème semaine)

1°semaine : Préparation de l’action de prévention :

Durant cette période estimée approximativement à 1 semaine, les étudiants sont amenés à rencontrer les professionnels pour réaliser un diagnostic de santé et déterminer le thème de l’action de prévention. Celui-ci est fixé en fonction des besoins et des attentes de l’établissement.

2°semaine : Réalisation de l’action :

Les étudiants infirmiers réalisent auprès de la population ou des élèves une démarche de promotion de la santé dont les domaines d’actions peuvent être :

* La nutrition tout au long de la vie
* L’activité physique adaptée au public concerné
* Les addictions : alcool, tabac, écrans par exemple…
* La sexualité, la puberté
* Les mesures de prévention : crise sanitaire liée à la COVID par exemple

**... Ou d’autres domaines selon les besoins identifiés par les établissements.**

3° semaine : Evaluation de l’action :

Evaluation de la satisfaction de l’action menée auprès des élèves et des enseignants.

***Calendriers :***

* 3 semaines de service sanitaire **du 24 février 2025 au 14 mars 2025**

***En pratique*** *:*

* Groupe de 4 ou 5 étudiants,
* Supervisés par « le référent pédagogique » de l’IFSI et le « référent de proximité ».

***Rôle du référent de proximité au sein de l’établissement accueillant***

* Définition du thème de prévention
* Accueil des étudiants infirmiers
* Organisation du temps de présence des étudiants
* Validation des propositions des actions de prévention
* Accompagnement en collaboration avec le réfèrent pédagogique de l’Institut de formation

***La plus-value d’une telle action pour vos établissements :***

* Sensibilisation du public par des professionnels de santé en devenir.
* Prévention d’un problème de santé par des intervenants extérieurs compétents dans le domaine
* Ouverture sur le monde de la santé
* Aborder des sujets parfois délicats avec de jeunes adultes extérieurs à l’établissement et facilitateurs d’échange